

que vous en envoyates en 1734, concernant cette decouverte. Peut etre serés vous en etat de donner cette année quelques nouvelles plus interessantes. Quoy qu'il en soit vous aurés agreable de me faire part de celles qui vous en reviendront.

S. M. a approuvé que vous ayés permis au S. de la Veranderye d'affermir pour 3 ans a des Negociants les postes qu'il a etablis, a condition qu'il n'y fera aucun commerce directement ni indirectement, par ce moyen il n'aura plus de representations a faire sur les depenses que cette entreprise pouvoit luy occasionner. En tous cas S. M. n'y auroit aucun egard, et Elle est toujours dans les mêmes dispositions que je vous ay expliqués la dessus.

A M. LE MARQUIS DE BEAUHARNOIS,

A Versailles le 22 avril 1737.

M.

J'ay receu les lettres que vous m'avés ecrites les 13. 14. 15 et 16 Octobre de l'année derniere et j'en ay rendu compte au Roy.

Je n'ay rien a ajouter a ce que je vous ay marqué les années dernieres des intentions de S. M. sur ce qu'il y auroit a faire pour mettre la Colonie de Canada a couvert de toute entreprise en cas de rupture avec les puissances maritimes. Il y a lieu d'esperer que la paix s'affermira de plus en plus avec ces puissances; Mais en tout cas vous aurés le tems de prendre toutes les mesures et les precautions convenables pour vous preparer a tout evenement; Et si contre toutes les apparences, il y avoit guerre, vous en seriés prevenu, et S. M. pourvoyera aux secours qui pouront vous etre necessaires.

Il peut convenir de pourvoir des a present comme vous l'observés les forts de la Pointe a la Chevelure, de Chambly, et de Niagara, du nombre de Canons que vous avés demandés pour ces forts. S. M. pourra en faire faire l'envoy l'année prochaine.

L'aventure arrivée au Convoy du Sr de la Veranderye est des plus facheuses, et doit faire craindre que l'on ne soit obligé d'abandonner tous les etablissemens qui ont été faits par cet officier et même celui des Scioux. surtout s'il a entrepris de vanger ce coup sur les Scioux des prairies; mais j'ay, comme vous, peine a croire qu'il ait pris un Parti aussi contraire au bien du service. Quoyqu'il en soit, tout ce qui m'est revenu de ce qui a donné lieu a cet accident me confirme dans le soupçon ou j'ay toujours été et que je ne vous ay pas même dissimulé, que la traite du Castor avoit plus de part que toute autre chose a l'entreprise de la decouverte de la Mer de L'ouest de la part du Sr de la Veranderye. J'attens avec impatience que vous m'informiés des suites de cette malheureuse affaire.

J'ay été bien faché que vous vous soyés determiné a donner le commandement du detroit au Sr de Noyelles, et que vous m'eussiés